

Bulletin de la société historique de Bellechasse



Provinces de France d'où viennent nos gens et notre langue.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Fernand Breton, président 833-7660
Jean-François Caron, 642-2503
vice-président fax 642-5151
Roger Patry, trésorier 837-0899
André Beaudoin, secrétaire 642-5343
Monique Breteau 837-1901
Gilles Sheedy 872-3059
Mariette Coté 884-2445
Léopold Duquette 887-3004
Yves Turgeon 887-6817

MEMBRES D'HONNEUR

André Beaudoin R.P. Benoît Lacroix
Arthur Labrie Rosaire Saint-Pierre
Claude Lachance

BIENFAITEURS

Docteur Arthur Labrie, Québec
Les Industries Emile Lachance ltée, Saint-Damien
Monsieur Roland Nadeau, Québec
Société mutuelle d'assurance générale de Bellechasse
Le Réseau des caisses populaires Desjardins de la MRC de Bellechasse
La MRC de Bellechasse

TERRITOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE

Armagh village	St-Charles village	St-Michel
Armagh paroisse	St-Charles paroisse	St-Nazaire
Beaumont	Ste-Claire	St-Nérée
Buckland	St-Damien	St-Philémon
Honfleur	St-Gervais	St-Raphaël village
La Durantaye	St-Lazare	St-Raphaël paroisse
St-Anselme village	St-Léon-de-Standon	Ste-Sabine
St-Anselme paroisse	St-Magloire	St-Vallier
St-Camille	St-Malachie	

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leurs auteurs. Les membres du comité de lecture sont Andrée Pelletier, Jean-François Caron et Daniel Laverdière. Au fil des ans est publié quatre fois l'an. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Société historique de Bellechasse est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN D381079 Enregistrement numéro 8610 de Postes Canada.

TABLE DES MATIERES

	Page
Le billet de la rédaction.	1
Rapport du président.	2
États financiers de la SHB.	4
Programme de la SHB pour 1994.	6
Un nouveau conseil d'administration pour la SHB.	6
Nouvelles brèves.	7
Mon jouai vient de France!	8
Nos familles - Les Fradet(te).	15
Faucher de Saint-Maurice.	18
Bellechasse tiré de l'oubli.	25
Les voitures à chevaux du Québec.	28
Les trésors cachés de nos archives - St-Magloire.	30
Coup d'oeil sur les revues.	32

LE BILLET DE LA RÉDACTION.

Dans tout organisme comme le nôtre, les produits sont le résultat du travail bénévole et les travailleurs se comptent habituellement sur les doigts d'une main. II est tellement plus facile de lancer des idées que de les réaliser. La Société historique de Bellechasse n'échappe pas à cette règle. Qui plus est, comme il s'agit d'histoire, le bénévolat ressemble parfois à du missionnariat, tant l'intérêt s'est relâché au fil de la dégradation culturelle des programmes scolaires et des loisirs.

Fernand Breton, notre président, est sans conteste un VRAI bénévole, un VRAI missionnaire de la promotion de l'histoire. Secondé par Claudette, son épouse, il abat depuis longtemps le plus gros du boulot de la SHB : représentation, permanence, gestion des projets... la liste est longue. Et il faut l'en féliciter, l'en remercier.

C'est pour le soulager d'une partie du «fardeau» et pour éviter que le feu sacré ne s'éteigne que la préparation du bulletin Au fil des ans se fera désormais à St-Malachie : rédaction, choix des sujets et des textes, mise en page, impression et distribution. J'espère que ce changement débouchera sur le maintien de la qualité du produit, déjà très grande quand on le compare à d'autres périodiques du même genre.

Outre ceux des collaborateurs de longue date, comme Claude Corriveau et Aline Bernier Asselin, la grande majorité des textes sont signés Fernand Breton ou Jean-François Caron, ce qui risque de devenir ennuyant pour vous, les lecteurs. Pour que le bulletin soit plus diversifié dans son contenu et dans ses styles d'écriture, je vous invite donc à réaliser les idées qui pourraient germer de votre imagination féconde et de votre intérêt pour l'histoire. ÉCRIVEZ l'histoire de Bellechasse.

Au fil des ans, c'est notre produit à tous.

À bon lecteur, salut!

La rédaction.

RAPPORT DU PRÉSIDENT.

Ce rapport sur les activités de la Société historique de Bellechasse, au cours de l'année 1993, est un résumé de l'exposé que j'ai fait dimanche, le 17 avril 1994 à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de notre société d'histoire.

L'année 1993 fut une année de réalisations. Voyons dans les faits ce que cela représente :

1. Par le biais du programme Chantiers Jeunesse du MLCP, nous avons poursuivi la rénovation du moulin du P'tit Canton. Nous avons refait la toiture dans le style de construction qui prévalait en 1747. Les travaux ont duré 8 semaines. Les quatre dernières semaines ont été un chantier international réunissant cinq Français(es) et cinq Québécois(es) . Ces jeunes bénévoles, des étudiants de 18 à 25 ans, étaient encadrés par nos experts bénévoles qui leur disaient et leur montraient comment faire. Ces jeunes ont pris une expérience de travail et de vie de groupe formatrice et enrichissante.

Je dois dire que nous n'aurions pu réaliser ce projet sans la collaboration soutenue de nos experts bénévoles, surtout monsieur Moïse Roy de Saint-Vallier et monsieur Robert Lamontagne de Beaumont. Je veux mentionner aussi monsieur Rosaire Saint-Pierre, également de Beaumont, qui a fourni de précieux conseils sur le style d'architecture privilégié par les bâtisseurs au milieu du XVIIIe siècle. Merci à Yolande Tanguay, notre comptable pour cette activité et à tout ceux qui nous ont aidé en nous fournissant de l'outillage et de l'équipement.

Le fils de Madeleine de Verchères serait fier de voir, après 250 ans, l'état de ce moulin dont il fut le propriétaire de 1767 jusqu'à sa mort.

2. Dans le cadre du projet «Défi 1993», deux étudiantes (Chantale Lachance de Saint-Nazaire et Isabelle Lemelin de Buckland) ont poursuivi, pendant six semaines, la recherche d'éphémérides bellechassoises. Notre document compte maintenant 110 pages.

Pour ceux qui ont reçu le calendrier 1994 du Réseau des caisses populaires de la MRC de Bellechasse, vous avez sans doute remarqué que l'on a introduit un certain nombre d'éphémérides. Or, tel que mentionné en page deux du calendrier, ces éphémérides sont une contribution de la Société historique de Bellechasse.

3. Le 28 mars 1993, nous avons inauguré la BGI, c'est-à-dire la Bibliothèque Généalogique Itinérante. Au fil des ans, la BGI fera le tour des paroisses du comté qui voudront accueillir notre bibliothèque spécialisée en histoire et en généalogie.

4. Nous avons publié quatre numéros de notre bulletin "Au fil des

ans, qui a gagné de nouveaux collaborateurs, toujours dans une recherche d'amélioration d'un produit de qualité.

5. Le 12 septembre 1993, environ 175 personnes ont assisté au dévoilement d'un petit monument à la mémoire du père Archange Godbout, devant la maison qui l'a vu naître, en 1886, au 324 de la rue Principale à Saint-Vallier. La plaque de bronze fixée sur une pierre se lit comme suit :

«Le 3 septembre 1993, jour du 50e anniversaire de sa fondation la Société généalogique Canadienne-Française, en collaboration avec la Société historique de Bellechasse, rend hommage à son président fondateur Archange Godbout, o.f.m. (1886-1960) qui est né dans la maison ci-contre et y a vécu sa petite enfance.»

6. Au cours de 1993, nous avons fait une dizaine d'interventions à la radio et à la télévision, pour mieux faire connaître notre société, ses objectifs, ses réalisations et l'histoire de notre comté.

7. Le 18 avril 1993, nous tenions notre assemblée générale à Saint-Damien.

8. Le 2 juin nous avons participé à la Journée des Aînées à Saint-Damien. Il y avait affluence au kiosque qui fut mis à notre disposition. Les aînés s'intéressaient d'une façon particulière à notre BGI.

9. La couverture médiatique de nos activités fut meilleure que jamais. A souligner un reportage télévisé à Radio-Canada, des entrevues accordées à CFIN Radio-Bellechasse, des articles dans L'Oie Blanche, La Voix du Sud, Le Journal de Québec, Le Soleil et Le Valliérois.

Je dois dire que nous n'aurions pu réaliser cela, sans le support pécuniaire généreux de nos annonceurs et de nos généreux bienfaiteurs (identifiés en page 2 de couverture). Sachez que nous vous en sommes reconnaissants, tout comme nous le sommes envers nos bénévoles et nos 280 membres et +. C'est extraordinaire et, cette année encore, je clame bien haut ma fierté de Bellechasse. Merci du fond du coeur.

Fernand Breton, président

Les anniversaires sont des ponts qui relie, dans le temps, le passé au présent,

Marie Anna Roy, auteur franco-albertaine de romans et de monographies paroissiales.

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS - EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1993,

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE (corporation sans but lucratif)

Aux membres de la Société historique de Bellechasse.

J'ai vérifié le bilan arrêté au 31 décembre 1993, ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

W

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1993, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Beaumont
le 25 mars 1994

J. Edward Walsh
323, rue du Fleuve
Beaumont

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>1993</u>	<u>1992</u>
Petite caisse	64,39	42,13
Caisse populaire de Beaumont	1 818,50	304,00
Caisse populaire de Saint-Damien	61,41	154,41
Parts sociales	15,00	15,00
Placements	2 000,00	3 000,00
Comptes à recevoir	250,00	
Inventaire (valeur nominale)	1,00	1,00
	4 210,30	3 516,54
 <u>PASSIF</u>		
Chèques en circulation	1 287,83	644,06
Cotisations perçues d'avance	116,00	
 <u>ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE</u>		
Avoir des membres au 31 décembre 1992	2 872,48	2 872,48
moins : déficit de la période	66,01	
Avoir des membres au 31 décembre 1993	2 806,47	
	4 210,30	3 516,54

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR LA
PÉRIODE DU 1 JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

REVENUS	1993	1992
Cotisations/contributions des membres	4 862,00	5 220,00
moins : cotisations à l'égard de 1994	116,00	
Cotisations/contributions réelles	4 746,00	
Subvention Projet Défi	2 087,00	3 110,00
Ventes de bulletins	140,00	17,50
Ventes de répertoires	956,00	608,80
Activités sociales		327,50
Intérêts et escomptes gagnés	151,30	141,27
Revenus divers	140,00	33,65
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus	8 220,30	9 458,72
DÉPENSES		
<u>Production des bulletins Au fil des ans</u>	3 237,83	3 103,39
Projet Défi	2 369,73	3 065,45
Projet moulin du P'tit Canton	461,62	813,94
Projet Archange Godbout	436,31	
Projet BGI	315,35	691,97
Frais de bureau	558,73	732,71
Frais d'associations et de colloques	281,03	160,00
Frais de déplacements	293,60	283,00
Activités sociales	164,73	510,47
Publicité		200,00
Dépenses afférentes aux répertoires	62,00	
Dépenses diverses	105,38	166,85
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	8 286,31	9 727,78
excédent des dépenses sur les revenus	- 66,01	+ 269,06
	<hr/>	<hr/>
Total	8 220,30	9 458,72

Note : Les éléments comparatifs de 1992 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de 1993.

La Société historique de Bellechasse est une corporation sans but lucratif.

L'inventaire porté aux livres à la valeur nominale de 1,00 \$ comprend : a) les volumes en dépôt à la bibliothèque de Beaumont; b) deux classeurs à deux tiroirs; c) les répertoires de Saint-Malachie et de Saint-Léon de Standon; d) une peinture «Village de Saint-Anselme» par Jacqueline Goulet en dépôt à la municipalité de Saint-Anselme; e) une bibliothèque généalogique itinérante (volumes et meuble).

Roger Patry, trésorier

Fernand Breton, président

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE POUR 1994.

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 17 avril dernier, devant un auditoire d'une trentaine de personnes, la Société historique de Bellechasse a dévoilé son programme pour l'année en cours, 1994.

Sous réserve de l'approbation de l'aide requise dans le cadre du programme Chantiers-Jeunesse, la SHB poursuivra à l'automne la rénovation du moulin du P'tit Canton à Saint-Vallier. Il s'agira, cette fois, de réparer les murs et les ouvertures, en tenant compte de l'aspect du moulin de 1747.

Dans le cadre du programme Défi 1994 (autorisation annoncée par le député fédéral François Langlois, en date du 22 avril), un étudiant fera l'inventaire des ressources d'intérêt patrimonial et historique dans la vallée de la rivière Etchemin en vue 1) de sensibiliser les propriétaires au maintien et à l'entretien de ces ressources; 2) d'établir une base de données pour la SHB en vue des chantiers à venir; et, 3) de produire et de diffuser une brochure qui encouragera le «tourisme historique» dans Bellechasse. La durée du projet sera de neuf semaines. Au cours des prochaines années, toutes les régions de notre territoire feront l'objet d'un tel inventaire.

Le programme pour 1994 est complété par la publication de quatre bulletins Au fil des ans, l'accroissement du «membership», la relecture définitive et le polissage des éphémérides, l'installation de la bibliothèque généalogique itinérante à Saint-Damien puis à Sainte-Claire, les échanges avec d'autres sociétés d'histoire, une bonne couverture médiatique et la participation à différents événements (Journée des Aînés à Saint-Damien, colloques d'histoire, etc.).

André Beaudoin, secrétaire.

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA SHB.

Avant de vous présenter les nouveaux élus à notre conseil d'administration, je désire remercier chaleureusement madame Jeannine Emond Cadrin et monsieur Raynald Blouin, de Saint-Vallier, pour leur apport bénévole à la Société historique de Bellechasse au cours des deux mandats qu'ils ont remplis au sein du conseil d'administration. Merci également à monsieur René Biais, de Saint-Nazaire, pour son apport au cours d'un mandat qu'il vient de terminer.

Pour 1994, nous sommes heureux d'accueillir au conseil d'administration madame Mariette Coté (aubergiste à Saint-Vallier), monsieur Léopold Duquette (vendeur de St-Charles) et monsieur Yves Turgeon (ethnologue, domicilié à Saint-Charles, mais originaire de Saint-Anselme). Je suis fier de ces trois nominations au sein de notre conseil, parce qu'elles apportent une meilleure représentation géographique. C'est la réalisation d'un vœu que je formulais lors de l'assemblée générale du printemps 1993. À ces nouveaux membres, je dis «bienvenue» et que votre apport à la réalisation des objectifs de notre société d'histoire soit un élément de satisfaction personnelle.

Fernand Breton, président

NOUVELLES BRÈVES.

par Fernand Breton

Décès.

Nous déplorons le décès de deux de nos membres qui avaient une affection toute particulière pour la Société historique de Bellechasse.

MONSIEUR MARCEL DROLET de Lac-Beauport, qui connaissait bien Bellechasse pour y avoir oeuvré pendant plusieurs années, alors qu'il représentait la laiterie Laval auprès des producteurs laitiers. Monsieur Drolet était un homme d'une grande ouverture d'esprit. Il est décédé à la Maison Michel Sarrazin, le 18 décembre 1993, à l'âge de 81 ans. Il laisse pour regretter sa perte son épouse *Annie Samson Drolet* qui garde de bons souvenirs des 53 années qu'elle a vécues avec cet homme aimable, chaleureux et généreux.

MONSIEUR HERVÉ BERNARD de Sherbrooke. Il est décédé le 28 décembre 1997, à l'âge de 87 ans. Monsieur Bernard avait des attaches particulières avec Bellechasse parce que son père est né au Moulin du Grand Sault à Saint-Raphaël et que ses ancêtres, de génération en génération, ont été les meuniers de ce moulin. (Voir l'histoire du moulin dans notre bulletin, volume 6, numéro 1).

Aux familles éprouvées, nous offrons nos plus vives condoléances.

Bibliothèque généalogique itinérante.

Nous désirons rappeler à nos membres que notre Bibliothèque généalogique itinérante (BGI) est rendue à la bibliothèque «Le Bouquin d'Or» à Saint-Damien, au 55 de la rue Saint-Gérard.

Elle est ouverte au public : le mardi, de 19 h à 20 h 30
le vendredi, de 19 h à 20 h

Cette documentation, qui peut être consultée sur place seulement, est accessible à tous nos membres, sur présentation de leur carte de membre de la Société historique de Bellechasse.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires au comptoir de prêt à la bibliothèque ou en communiquant avec l'une des bénévoles suivantes :

Madame Marielle Dion	789-2513
Madame Suzanne Mercier	789-2976
Madame Yolande Nolet	789-3461

Vous êtes les bienvenus... Bonne recherche!

MON JOUAL VIENT DE FRANCE!

par Jean-François Caron

Balbutiements.

Pour ce numéro de Au fil des ans « l'ami Fernand Breton m'a prié de résumer une conférence du docteur Jean Paquet, médecin de Montréal, prononcée lors d'une rencontre de la Société historique du Richelieu. Une longue conférence de 16 pages, intitulée Mon joul vient de France, à réduire en quatre pages. Faisant fi de la volonté du président, plutôt que d'exécuter cette mission ardue et par trop dénuée de créativité et d'initiative, j'ai décidé d'écrire cet article sur le sujet traité par monsieur Paquet... en ne gardant que le titre, quelques exemples et en m'efforçant de respecter sa vénération «patrimoniale» de notre parler français, ce qui m'était d'autant plus aisé que je partage cette vénération.

Le parler français au Canada! Que voilà un beau sujet de controverse et de chicanes depuis que des érudits de tout acabit, puristes ou archaïstes selon le cas, s'affairent à le décortiquer en s'assommant réciproquement à coup de savantes théories et de lourds écrits. Je dirai même, en accablant notre douceur de vivre avec des interrogations du genre : «Parlons-nous patois?» Comme si cette question, au même titre que les sempiternelles réformes du français, avait une réelle importance pour la traite des vaches, le travail «à» manufacture, la p'tite bière en regardant le hockey et le déroulement de nos autres activités quotidiennes.

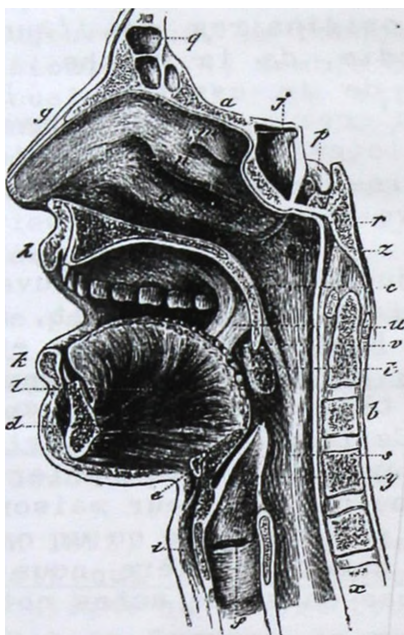
Il n'en reste pas moins que chacun de nous, puriste ou archaïste, a certainement déjà repris un interlocuteur sur sa façon de dire les choses, a certainement été repris lui-même et a probablement rué dans les brancards en de telles occasions : «M'a t'en faire, moé! J'parlrai ben comme j'voudrai!» Et, c'est sans compter les moments d'égarement, où on a répondu «oui» ou «non», avec le sourire niais du bon entendeur, à une question posée dans notre langue par un Acadien de Caraquet... mettons. «Y est fin, mais y parle drôle. C'est quoi ça de la molue?»

La langue (et il ne s'agit pas ici du porte-papilles) nous concerne tous, puisque nous la parlons et l'entendons tous les jours (à moins d'être sourd-muet). Elle nous préoccupe dès qu'un mot ou qu'un son glisse moins bien le long des parois propres (j'espère) de nos conduits auditifs. Elle écorche même beaucoup d'entre nous quand elle est trop bien parlée, genre Radio-Canada sérieux.

Petite histoire du parler français au Canada.

Nous le savons tous, le français est une langue romane, comme l'italien, l'espagnol et le portugais. Une langue romane dérivée du latin des conquérants venus de Rome. Pour ne plus guère ressembler au latin, il a fallu que le français subisse, au fil des siècles, toute une kyrielle de modifications, de pertes et de

gains, jusqu'à devenir ce qu'il est aujourd'hui. On peut dire la même chose de toutes les langues, de l'anglais surtout, cette langue qu'on pense à tort si différente de la notre.



Organe de la parole.

Dans son étude sur la formation du franco-normand et de l'anglo-saxon, Faucher de Saint-Maurice (encore lui!) ne manque pas de souligner les analogies entre le français et l'anglais, en prenant bien soin de conclure à la supériorité de notre langue qui a donné plus qu'elle n'a reçu (du moins jusqu'à l'avènement de la non-culture américaine). L'anglais doit au vieux français une foule de mots nullement germaniques, comme "noise" de «noise» (bruit), "companion" de «compain», "grievance" de «grevance» (chagrin), "sterling" de «esterlin» (vieille mesure française) et "people" de «peuple». La fière Albion nous doit même sa devise nationale "honni soit qui mai y pense".

Il faut dire que l'Angleterre a occupé longtemps une bonne partie de l'actuel territoire de la France, jusqu'à la fin de la Guerre de Cent ans. Mais, force nous est de conclure que le paysan français avait la couenne plus dure que le soldat anglais. La force de la langue française par rapport à l'anglais, issu des «barbares» germaniques, était alors attribuable à ses riches antécédents culturels, comme la chronique de Saint-Denis, les gestes du roi Pépin, ceux de Charlemagne, la chronographie de Théophane, les poèmes d'Alcuin et la chanson de Roland.

Par snobisme, par nécessité ou pour toute autre raison, des réformes de la langue française, il y a en a eu de tous temps. En 1647, par exemple, Vaugelas condamnait, chez les Normands, l'emploi de «rester» pour «demeurer». Un «rester» qui «reste» bien ancré dans le fond de rang «yousque je reste». Dans le Robert 2. on dit du grammairien et linguiste Vaugelas (1585-1650) que, «réagissant contre les latinisants, il prône le recours à l'usage fondé sur le bon goût de la cour et de la ville.» Ces réformes, elles sont donc lancées à partir des beaux palais et de la capitale, pour se propager par monts et par vaux (là que paissent les veaux) dans les provinces. Pour se propager... ou pour s'écraser contre les portes des chaumières? Ne vous ai-je pas déjà dit que le paysan avait la

couenne dure.

Dans la capitale, les gens disposaient des moyens (établissements d'enseignement, journaux et revues, beaux livres) pour se mettre à jour et suivre le pas des réformes, mais plus on s'éloignait de la capitale, plus ces moyens manquaient. Or, on sait qu'une bonne partie de nos ancêtres étaient: originaires de l'Aunis, de la Saintonge, de Bretagne, de Normandie, de la Perche... autant de provinces passablement éloignées de la capitale. Et on peut affirmer, sans trop grand risque d'erreur, que la Nouvelle-France était certes une «province» très éloignée de la capitale. Ce sont les colons, nos ancêtres, originaires des provinces de France, qui ont donné son «air d'aller» à notre parler.

L'élite religieuse, politique et judiciaire de la Nouvelle-France était tout aussi isolée que nos colons. Elle parlait, à toute fin pratique, la même langue. Dans son Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France (1663), Pierre Boucher parle de «moluë» (tiens tiens!), de «navaux», de «Bled d'Inde» et de «courir le Cerf». Dans les Relations des Jésuites, on trouve partout des exemples d'un parler simple et dénué de pédanterie : «Jamais ils ne balient leur maison» (vol. I, p. 34); «Les femmes ont pour robe une camisole ou un capot» (vol. I, p. 46); «nous mettons nostre canot derrière nous pour nous abrier» (vol. I, p. 85). Même chose dans les actes notariés.

Après le Traité de Paris (1763), l'élite et le peuple d'ici étaient entièrement préoccupés à préserver la religion catholique et à lutter contre l'anglicisation. Ils en ont probablement oublié d'appliquer les réformes lancées par leurs «cousins d'laut' bord». Étaient-ils seulement au courant de ces réformes? Et pendant qu'en France, on se mettait à déjeuner à midi, au Canada on dînait encore parce qu'à midi, il aurait fallu être «à jeun» pour «dé-jeûner».

Au début de notre siècle, parler «à la française» était encore majoritairement considéré comme une trahison de notre nationalité, comme une négation de notre identité. Il faut dire que les campagnes étaient alors plus peuplées que les villes. Or, le «parler à la française» était davantage un phénomène urbain, étroitement lié au niveau d'instruction, aux contacts avec les nantis, aux médias. Le phénomène s'estompait à mesure qu'embaumait la bonne odeur du crottin de «jouai».

Mais voilà, le profil démographique a changé. Les campagnes se sont vidées et le vent a tourné à l'avantage de nos parents des villes, plus puristes, plus cultivés(V). Les «genssss» des campagnes sont redevenus des «colons» avec connotation péjorative, cette fois, comme celle malheureusement attribuée au terme archaïsme, si laid avec ses horribles trémas (ouach).

Oh! il y a bien eu quelques efforts de résurrection urbaine du parler québécois. Des efforts faits par l'intelligentzia

montréalaise surtout. Il faut immédiatement penser au «parler galerie» de Michel Tremblay, au «parler motard» de Lucien Francoeur et au «parier gauchiste» de Michel Chartrand. Mais, dans l'ensemble, on a vite caricaturé ces sous-produits manufacturés pour éventuellement les reléguer aux oubliettes.

Aujourd'hui, le français international, plus intelligent(?), plus mélodieux(?), semble bel et bien régner en roi et maître. Le vieux jouai d'autrefois est mort ou mourant et tout effort pour le ranimer serait dérisoire, serait aller à l'encontre de l'évolution logique des choses. N'empêche que dans nos campagnes, il fait encore bon entendre ne serait-ce que les «'» et «dj» comme dans «'l vieux jouai à Laverdjière, y mériterait 'uss' mon pied dans le derdjière! ».

Le parler français des Québécois au milieu de l'arène.

Depuis plus de cent ans déjà, archaïstes et puristes, défenseurs et réformateurs jettent le parler français des Québécois au beau milieu de l'arène. Faisons l'autopsie des chicanes à mots «découverts», en examinant quelques oeuvres sur le sujet.

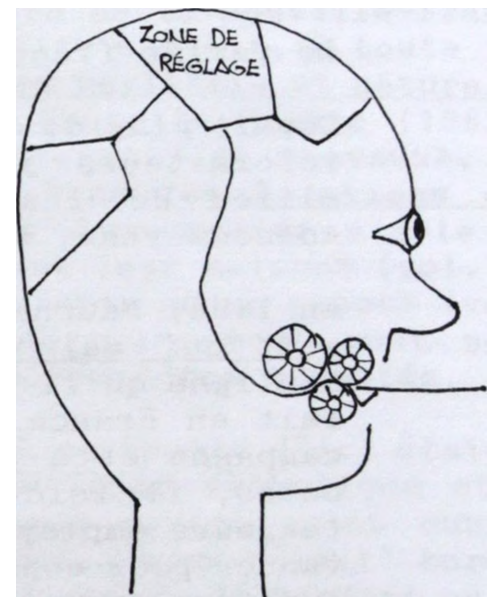
En 1892, Faucher de Saint-Maurice (maudit fatigant!) publie Honni soit qui mal y pense. Il y fait l'éloge de notre parler et souligne qu'il est tout ce qu'il y a de français. «Lors d'un voyage fait en France, je me suis amusé à faire causer les gens de la campagne et à prendre les quelques notes que voici.» Parmi ces notes, il relève plusieurs locutions condamnées au Québec, mais toujours employées en France, comme : pignouf; mesquin pour ladre; tanner pour ennuyer; tord-boyaux pour eau-de-vie; farfouiller pour fureter; galvauder pour courir la prétentaine; margoulette dans l'expression «ferme ta margoulette». Plus loin, il signale que Montaigne emploie dans ses écrits «il faisait fred» pour «froid» et même le mot «fredure». Montaigne écrit aussi «moë», «toë» et «histouère».

En 1897, Raoul Rinfret publie son Dictionnaire de nos fautes contre la langue française. Dans sa préface, il écrit : «Il nous faut apprendre le français tel qu'il existe en France. Il ne peut être question pour nous de créer une langue spéciale. Je suis forcé de condamner une foule d'expressions employées ici tous les jours, mais qui ne sont plus correctes parce qu'elles ont vieilli ou changé de signification.» Voici quelques mots condamnés par Rinfret et les corrections proposés : faire le berda - faire le ménage; barrure - verrou; boucane - fumée; fardoche - broussailles; lyreux - capricieux; ravauder - faire du tapage.

De 1924 à 1927, Louis-Philippe Geoffrion publie les trois volumes Zigzags autour de nos parlars. Il dédie ces écrits «à la mémoire de mon père et de ma mère, bons et rudes laboureurs, qui m'ont appris les vocables familiers hérités des ancêtres.» Dans ses Zigzags, Geoffrion approfondit l'origine de notre parler. Ainsi,

pour «garrocher» condamné par l'Académie, il signale que le verbe appartient aux parlers du Poitou, de l'Aunis et de l'Anjou avec le sens de «lancer». Pour «tralée», relevé au Détroit par le père Potier en 1744, il affirme que le mot s'emploie avec le sens de «grande quantité» dans les patois de la Normandie et de la Saintonge. Pour «couvarte», il signale que l'emploi en France, au sens de couverture est tombé à la fin du XVII^e siècle. Louis-Philippe Geoffrion a considérablement contribué au Glossaire du parler français au Canada « une superbe brique de 709 pages qui donne les définitions du parler français du Canada et en précise l'origine.

Dans le premier quart de notre siècle, l'abbé Étienne Blanchard a littéralement inondé les écoles de ses ouvrages correctifs du parler français du Canada : En garde, Manuel du bon parler, Dictionnaire du bon langage, et autres. On y observe de louables efforts de lutte contre les anglicismes déjà envahisseurs (surtout dans les vocabulaires techniques), mais aussi des énormités du prétendu bon français, comme «décapsulateur» pour «ouvre-bouteille», «stylophore» pour «porte-plume», «limonadier» pour «marchand de glaces», autant de beaux mots qui, aussi bons soient-ils, ne correspondent nullement à la réalité d'ici.



Attention de bien régler votre niveau de langue.

Plus près de nous, en 1939, Victor Barbeau publiait Le ramage de mon pays. On y lit en frontispice : «Le maintien de la prononciation, la correction grammaticale font partie du respect que nous devons à nos aïeux. Y manquer, c'est aliéner une partie du patrimoine national.» Cet ouvrage de défense du «français tel qu'on le parle au Canada» comprend un des premiers lexiques de canadianismes, comme anfirouaper, apitchoumer, babiche, beau dommage, berçante, l'affaire est catsup, etc.

Plus près encore, il faut mentionner les Jean-Marie Laurence, frère Untel et consort qui ont si vaillamment cherché à nous convaincre que nous étions des «bouches molles», des «bouches gelées», que nous parlions «jouai», «patois» ou «jargon», alors que notre parler est tout ce qu'il y a de français... juste passablement plus imperméable aux réformes et critiques.

Affirmation bien haut, bien fort.

Les archaïstes habitants des régions rurales du Québec sont-ils des «colons»? Ben voyons, iis ne sont «pas colons pantoute». Pas attardés «pour cinq cennes». Juste moins vites, pas pressés de perdre de vue leurs ancêtres et leurs origines provinciales françaises. D'ailleurs, pourquoi dénigrer les archaïsmes, contrairement aux néologismes et américanismes auxquels nous entrouvrons si facilement la porte? Les archaïsmes, malgré l'aspect rébarbatif du mot (horrible trémas!), sont l'essence même de notre belle langue française. Iis ne demandent qu'à glisser encore le long de nos cordes vocales, comme coule, dans nos veines, le sang de nos fiers ancêtres. Ne les retenons pas. Réapprenons-les même. Allez-y sans gêne! Parlez comme bon vous chante! Respectez votre héritage et «bâdrez-vous» pas des puristes!

Et quand vous subirez la critique d'un quelconque touriste de France ou «fraïchier» de par ici, pour avoir proféré «y mouille à siaux» au lieu de «il pleut à verse», apprenez-lui que «y» a été condamné en 1647 par le pédant Vaugeias; que «mouiller» pour «pleuvoir» est encore employé dans les campagnes de la Saintonge, de l'Anjou et de l'Aunis; que «à siaux» pour «abondamment» nous vient de Bretagne, de Normandie ou d'Auvergne. Votre sagesse le laissera tout «trempe» et il n'aura plus qu'à «aller se rhabiller».

Foin de mépris pour notre parler. Nous n'avons rien inventé... ni «achalage», ni «adon», ni «asteur». Nous avons fusionné, conservé et modifié comme nous avons pu les français provinciaux de nos ancêtres. Mais rien n'arrête le progrès et force nous est d'admettre que le «jouai est mort ou mourant»; que la mondialisation du français est un phénomène aussi réel que la mondialisation de l'économie; que l'insipide français international est notre parler de l'avenir. Dommage!

Citations.

«Je regrette une fouie de mots qui ne sont plus admis, mais que l'on retrouve dans les vieux auteurs. C'est le langage que la France a transporté en Canada; et en 1763, il s'est établi une espèce de muraille de Chine entre la France et nous. Nous avons conservé le langage que nous possédions. Ne pouvant le modifier, l'améliorer, comme le faisaient nos pères de France, nous avons droit de demander qu'on ne nous reproche pas de l'avoir conservé comme il nous a été livré.»

Oscar Dunn, préface du Glossaire franco-canadien (1880).

«Je vous dis : tant que je vivrai
Je dirai moé pis toé;
Je parle comme l'ancien temps;
J'ai pas honte de mes vieux parents.»

Madame Bolduc, chanteuse populaire.

DIVERTISSEMENT LINGUISTIQUE.

par Jean-François Caron

Pour rester dans la veine «langue et linguistique» et, compte tenu que beaucoup de nos ancêtres étaient originaires de la Saintonge (vieille province de France), Au fil des ans reproduit partiellement une poésie en patois saintongeais avec la traduction en regard. Le poème, signé Pierre Marcut, est tiré d'un ouvrage intitulé Les fêtes de Champlain à Québec, septembre 1898. Amusez-vous à déclamer cette poésie à haute voix et vous reconnaîtrez peut-être de ces sonorités qui se perpétuent encore dans nos belles campagnes.

HONNEUR AU SAINTONJHOÛ D'AMÉRIQUE

A troué siècle bientoû, l-eû pepé, z-a-l-eû teite
 Le marqui de Champlain, in célèbre marin,
 Néneissut à Brouajhe, ardit et piein d'entrain,
 Travrr'siyan la mer, et, malgré la tempête,
 Devaliyan deû cen au péyî dei-z-Huron.
 Tout prr'mié, prr' se mette à l'abrit, noû luron
 La-bâ couninciyan prr' bâtit ine ville
 Qu'i noumiyan Québec. I sont souessante mille
 Anent; dan le péyî i cutan prr' miyon
 Créyé-vou qu'o-n-en fait dei tetan, dei tonton?
 Créyé-vou qu'o-n-en fait dei cousin, dei cousine,
 Que jhe que neûsson pâ, mei thi nou-z-aiman beun?
 Lei vouéron-jhi jhamei? - Bein d'azer, jh'émajhine;
 Mei thi sait? à dei foué : n-on det jhuré de reun.
 Comb' de choûse arrivan souvan san qu'on-z-y conte.
 Dieh beun! anent que célébron la gu'youère
 De thieû vayan tonton, grand homme dan l'histouère,
 C'est enfin, à bon dret, en son péyî feité,
 La bonne fée o-l-eit noute souciété.
 A sa voué vite l'in dei pu grand prr'sounajhe
 De thieû péyî, trr'jhou si cher à noute thieur,
 Accourt'vec sa famiye, en nous fasan l'honneur
 D'accepté de la feite étout le patronajhe
 Grand eit nout piésit, que s'éjhon dei brr'jhoué
 Au biâ langajhe, ou bein dei simp'ye villajhoué
 Thi parlan, bonne jheu! in jhargon de campagne.
 Mei, de fait, ine idée en thieû nounan me gagne :
 I compr'nan, bein sûr, encouer le saintonjhoué
 Pousque dan grand tonton o-l-était le langhage.
 Dieh beun! honneur, honneur à-z-eû! Coune le gajhe
 De noutre boun accueil et de noû sentiman
 En noute vieû jhargon z-eû fei non comp'yman.

HOMMAGE AUX SAINTONGEAIS D'AMÉRIQUE

Il y aura trois siècles bientôt, leurs aïeux, à leur tête
 Le marquis de Champlain, un célèbre marin,
 Natif de Brouage, hardi et plein d'entrain,
 Traversèrent la mer, et malgré la tempête
 Débarquèrent deux cents aux pays des Hurons.
 Tout d'abord, pour se mettre à l'abri, nos lurons
 Là-bas commencèrent par bâtir une ville
 Qu'ils nommèrent Québec. Ils sont soixante mille
 Aujourd'hui; dans le pays ils comptent par millions.
 Croyez-vous que cela en fait des tantes, des oncles?
 Croyez-vous que cela en fait des cousins, des cousines
 Que nous ne connaissons pas, mais qui nous aiment bien?
 Les verrons-nous jamais? - Ce sera bien hasard, j'imagine;
 Mais qui sait? peut-être : on ne doit jurer de rien.
 Combien de choses arrivent souvent sans qu'on y compte.
 Eh bien! aujourd'hui que nous célébrons la gloire
 De ce vaillant oncle, grand homme dans l'histoire,
 Qui est enfin, à bon droit, dans notre pays fêté,
 La bonne fée, c'est notre société.
 À sa voix vite l'un des plus grands personnages
 De ce pays, toujours si cher à notre coeur,
 Accourt avec sa famille, en nous faisant l'honneur
 D'accepter de la fête aussi le patronage.
 Grand est notre plaisir, que nous soyons des bourgeois
 Au beau langage, ou bien de simples villageois
 Qui ne parlent, hélas qu'un jargon de campagne,
 Mais, au fait, une idée en ce moment me gagne :
 Ils comprennent assurément encore le saintongeais,
 Puisque du grand-oncle c'était le langage.
 Eh bien! honneur, honneur à eux! Comme le gage
 De notre accueil et de nos sentiments
 En notre vieux patois je leur rends mes hommages.

Pierre Marcut, poète

Marcel Pellisson, traducteur

NOS FAMILLES - LES FRADET(TE). (deuxième partie)
par Fernand Breton

Plusieurs descendants de l'ancêtre Jean Fradet s'établirent aux environs d'Armagh dans Bellechasse, aux alentours de 1860 à 1880 et formèrent, avec d'autres familles, un groupe assez nombreux. Ils demandèrent et obtinrent un bureau de poste dénommé «Fradetville».

La paroisse de Saint-Vallier de Bellechasse, berceau des Fradet, où l'ancêtre, Jean, a élevé sa nombreuse famille et où la plupart de ses enfants se sont mariés, n'a plus de famille Fradet depuis 1860.

Saint-François, la seconde paroisse habitée par quelques-uns des enfants de l'ancêtre, en est une autre qui ne compte plus de Fradet. Enfin, à Saint-Michel, le dernier représentant des Fradet quitte cette paroisse en 1947.

Les descendants de l'ancêtre, abandonnèrent ces paroisses pour aller vers l'intérieur du comté, surtout dans la paroisse de Saint-Gervais de laquelle se détachèrent Saint-Raphaël en 1851, Saint-Lazare, en 1849 et de cette dernière, Saint-Damien en 1882.

Ces quatre paroisses, et celle d'Armagh, où se trouvent aujourd'hui de belles et nombreuses familles sédentaires Fradet, conservent au comté de Bellechasse sa réputation d'être le comté des Fradet.

Note : Cette histoire de famille (deuxième partie) a été extraite d'un article de seize pages sous la signature de monsieur Adjutor Fradet, publié dans la revue Mémoires de la SGCF, janvier 1950.

Nous présentons maintenant la généalogie en ligne descendante de madame Yolande Fradet Labrie, présidente du Cercle des Fermières de Saint-Damien et présidente de la Fédération régionale des cercles de Fermières.

GÉNÉALOGIE DESCENDANTE
DE YOLANDE FRADET.

1ère génération

Jean Fradet marié à Saint-Jean, I.O. le 12 février 1692
à Jeanne Hélie dit Breton.

2ième génération

Augustin Fradet marié à Saint-Laurent, I.O. le 23 octobre 1730
à Geneviève Leclerc.

3ième génération

Jean Fradet marié à Saint-François du Sud, le 23 avril 1759
à M.-Josette Boulet.

4ième génération
Joseph Fradet marié à Saint-Gervais, le 16 février 1801
à Geneviève Roy.

5ième génération
Pierre Fradet marié à Saint-Gervais, le 14 novembre 1825
à Marie Bilodeau.

6ième génération
Pierre Fradet marié à Saint-Lazare, le 27 février 1854
à Marguerite Mercier.

7ième génération
Régis Fradet marié à Saint-Lazare, le 17 octobre 1893
à Philomène Godbout.

8ième génération
Eugène Fradet marié à Armagh, le 14 juillet 1938
à Dora Goulet.

9ième génération
Yolande Fradet mariée à Saint-Damien, le 13 novembre 1958
à Rodrigue Labrie.



Régis Fradet et
Philomène Godbout
vers 1894 (ce sont
les (grands-parents
de Yolande Fradet)

Régis Fradet, né à Saint-Lazare le 5 février 1864, fut un pionnier de Saint-Damien. En fait, il y arrive en 1886 et y achète une ferme en 1887. Le premier août 1887, il épouse Marie Fortier à Saint-Malachie. Cette dernière décède le 14 octobre 1892 lui laissant quatre enfants. Douze mois plus tard, il épouse Philomène Godbout, alors âgée de 23 ans. Régis Fradet décède accidentellement le 2 septembre 1931, alors que son épouse lui survit jusqu'en 1947. Après son décès, son fils Alyre Fradet prend la relève et, en 1965, la ferme devient la propriété de Eugène, frère d'Alyre et père de Yolande Fradet Labrie.

Au cours des années 1980, la ferme devient la propriété de Vilmont, fils d'Eugène. Il en dispose en 1990 après avoir été pendant plus d'un siècle la propriété de Régis Fradet et de sa descendance.

Voici maintenant la généalogie d'un autre Fradette, membre de la Société généalogique de Bellechasse.

Cinq premières générations
Lignée identique.

6ème génération
Joseph Fradette marié à St-Lazare, le 7 septembre 1858
à Marguerite Gautron dit Larochelle.

7ème génération
Pierre Fradette marié à St-Damien, le 25 janvier 1887
à Marie Mercier

8ème génération
Jos.-Pierre-Guillaume Fradette marié à St-Nérée, le 16 déc. 1896
à Joséphine Coté

9ème génération
Fernand Fradette marié à Montréal, le 7 octobre 1967
à Nicole Garant

Fernand Fradette, dont le patronyme a pris la terminaison «ette» à partir de la quatrième génération, habite maintenant le rang 9 de Saint-Lazare. Les lieux de mariage de cette famille soulignent les nobles qualités de «bâtisseurs de paroisses» des Fradet(te).

DONS REÇUS DE NOS MEMBRES.

Madeleine et Benoît Asselin	11,00 \$
Jean-Paul Bussières	5,50 \$
Fr. Lucien Bilodeau	3,00 \$
Michèle Corriveau	3,00 \$
Rolande Talbot	3,00 \$

.\rrJTirrr i
l'dJfjJtiL/J_ i

NARCISSE-HENRI-ÉDOUARD FAUCHER DE SAINT-MAURICE, (deuxième partie)
par Jean-François Caron

Introduction.

Dans le numéro précédent de notre périodique, nous avons tracé les grandes lignes de la personnalité de Faucher de Saint-Maurice en plus d'étudier sa vie de jeunesse, jusqu'à son retour du Mexique, le 28 juillet 1865. Poursuivons maintenant avec sa vie d'homme public, parmi les notables et les érudits de son temps.

Fonctionnaire de l'Assemblée législative.

De retour du Mexique, Faucher de Saint-Maurice abandonne l'épée pour la plume, qu'il sait parfois manier aussi incisivement que l'épée. Les nécessités de l'existence le contraignent d'accepter un poste dans la fonction publique. Et bien qu'il soit plus enclin à l'aventure qu'à la bureaucratie, il devient, en 1866, greffier de l'Assemblée législative du Québec, un poste paisible qu'il occupera pendant quatorze ans bien sonnés.

Au début de cette longue période de stabilité financière et professionnelle, il épouse, en 1867, Joséphine Berthelet d'Artigny, nièce du politicien Sir Louis-Hippolyte Lafontaine et «femme de beaucoup d'esprit qui pouvait, si elle l'eut voulu, marcher sur les traces de Mme de Sévigné». (1) Il profite aussi de cette relative accalmie dans son existence pour rédiger ses mémoires de soldat, pour voyager dans son pays et de par le monde et pour écrire ses relations de voyages et plusieurs contes et récits.

Comme produit direct de son travail de greffier, Faucher de Saint-Maurice publie, en 1885, un fort volume de procédure parlementaire, contenant les décisions des orateurs, protêts, règles et règlements du Conseil législatif de la province de Québec, ainsi que les jugements, règles et règlements de l'Assemblée législative de la province de Québec pour la période de 1868 à 1885. On peut y suivre, jour après jour, le déroulement des débats qu'animent nos députés, ce qui ne manque pas d'intérêt pour l'étude de l'histoire politique du Québec.

Connaissant ses compétences pour tout ce qui concerne les sujets d'érudition, le gouvernement ne manque pas de lui confier d'autres missions fort différentes de celle de greffier. En 1878, sur l'ordre de l'Honorable Henri-Gustave Joly, premier ministre et commissaire des Travaux publics, on lui confie la tâche de surveiller les fouilles faites dans les fondations du Collège des Jésuites de Québec, la démolition de l'établissement ayant mis à jour une forte quantité d'ossements humains. Dans sa relation des travaux, Faucher de Saint-Maurice ne manque pas de déplorer le saccage de la cité de Champlain.

Depuis 1865, le vieux Québec s'en va. Pendant ces quatorze

années, on a eu la manie de détruire tout ce qui donnait un cachet d'antiquité à notre ville. On a abattu nos portes, malgré la protestation de tout ce qui, dans la province de Québec, était une autorité en art, en histoire, en bon goût. (...) En 1865, on abattait la porte Saint-Jean pour la remplacer, en 1867, par une construction sans cachet, sous les arches de laquelle il pleut de Janvier à décembre. six ans après, au mois d'août 1871, c'était au tour des portes Saint-Louis et de la Montagne ; et puis, en 1873, celles du Palais et de la Canoterie disparurent comme les autres. Après les portes, vinrent les glacis, après les glacis les poternes, après les poternes les chemins de ronde. On combla une partie des fossés, on laissa tomber en ruine les fortifications et nos quais, nos rues, nos chars urbains, les maisons neuves de nos petits rentiers absorbèrent à qui mieux mieux les débris de toutes ces démolitions. À force de niveler, on avait réussi à faire d'une ville exceptionnelle, curieuse, que l'on venait visiter de loin, une ville morne, pauvre, sans poésie, et qui semblait plongée dans les horreurs d'un bombardement. (2)

Et c'est cette ville, pale reflet du Vieux Québec d'antan, aux dires de Faucher, que l'on trouve si charmante aujourd'hui. Comme quoi, elle ne date pas d'hier mais de bien plus avant, cette lutte entre les promoteurs du progrès et les protecteurs du patrimoine et de l'environnement. Plus loin, dans la même relation, revenant comme toujours sur sa dominante de caractère, sur son sempiternel souci de rester français et de préserver le fait français au Québec, Faucher de Saint-Maurice déplore la surabondance de noms anglais dans notre toponymie.

(. . .) En faisant la juste part des désignations géographiques qui peuvent revenir à la population anglaise de notre province, je ne vois pas quel apport cela peut donner à l'esprit d'une confédération, que de forcer une population française à apprendre de mémoire et à estropier les noms de *Tring, Buckland, Cranbourne, Standon, Frampton, Ware, Botsford, Bungay, Ixworth, Watford, Coleraine et Thetford.* (2)

Il leur aurait préféré les Sennezergues et de Saint-Ours, les Bourlamarque, Polariès et d'Aiguebelle, les de la Roche-Beaucourt, Dalquier, Dumas, Rhéaume et Vauquelain, autant de héros français de naissance ou d'origine.

La diversité d'intérêt de Faucher le mène, en 1881, à Venise, encore une fois sur l'ordre de la province de Québec, qu'il représente au Troisième Congrès international de géographie. Encore la, sa plume est fière et féconde dans son rapport au gouvernement.

Québec ne peut que gagner à se faire connaître à l'étranger ;

nous avons ce qu'il faut pour réussir, tout ce qui fait prospérer et enrichir un pays. Pendant ce Congrès international, notre province, tout en obtenant des récompenses que lui ont enviées plus d'un pays, a su, par son exposition, mériter les éloges du Times de Londres, ainsi que ceux des principaux journaux de l'Italie, de l'Autriche, de la Suisse, du Danemark (...) (3)

Critique et journaliste.

Passionné pour le journalisme, Faucher de Saint-Maurice devient rédacteur en chef du Journal de Québec en 1881, puis du Canadien en 1885. Il y expose et défend librement ses opinions, mais sans jamais s'attirer d'ennemis, une qualité remarquable qui lui vaut bien des éloges.

Déjà, dans les années 1870, il collaborait irrégulièrement à L'Opinion publique, périodique alors dirigé par son ami Oscar Dunn, un autre excellent journaliste et ardent défenseur de la langue française.

Mon cher Dunn,

Un «rieur» me reproche d'avoir employé l'expression «rire à belles dents» dans ma critique du Chevalier de Mornac, et craint qu'elle ne soit pas grammaticale. Je le prie de vouloir bien feuilleter Littré aux mots «rire» et «dents». De plus, Régnier dans sa Xème Satyre écrivait «Et le ciel qui des dents me rit à la pareille. » ; Molière disait dans son troisième Impromptu «Parbleu ! ce sera du bout des dents qu'il rira.»; Lanoue, à la page 562, écrivait «Le prince se retira en son camp riant entre ses dents. » ; et D' Aubigné, dans sa deuxième Confession «Je lui appris à rire du coin des dents.» Lorsque des classiques ont Jugé à propos d'écrire «rire des dents», «rire du bout des dents», «rire entre les dents» et «rire du coin des dents», Je puis parfaitement à mon tour «rire à belles dents» sans faire sourire la grammaire. (4)

En 1874, Faucher avait d'ailleurs publié une série d'études et de conférences sous le titre Choses et autres, un intéressant volume qui confirme ses talents de journaliste et de critique. Il y traite, entre autres, des oeuvres de Philippe Aubert de Gaspé, Joseph Marmette, Napoléon Legendre, Paul de Malijay et Edmond Lareau, de quelques pages oubliées de notre histoire, d'un procès de sorcellerie à Montréal en 1742 et de la connaissance qu'ont alors les Européens du Canada.

Je visitais à Paris la fameuse bibliothèque Sainte-Geneviève. Un de ces bons gros gardiens de musée qui passent doucement leur Journée à débiter par coeur le boniment des curiosités qui défilaient sous les yeux des spectateurs ébahis,

conduisait le troupeau de touristes échu à sa garde. (. . .) Chacun s'entassait autour du massif historique, se faisant tout oreilles pour saisir les moindres sons de sa belle voix de basse taille, lorsque tout-à-coup sa baguette indiqua un objet qui m'était plus familier que la tabatière du grand Frédéric, déposée à ses côtés. C'était une superbe paire de raquettes.

- Cet instrument oblong et natté, dit-il, est un engin de locomotion dont se servent les Canadois, tribus limitrophes de la région des Esquimaux, pour descendre les côtes glacées et interminables de leur bizarre pays!

Sans s'en douter, l'inoffensif gardien de musée se faisait l'écho d'une bonne partie de la France qui (...) ne connaît que vaguement l'ancienne Nouvelle-France, et ignore comment vivent, pensent et travaillent 1 500 000 Canadiens, tous Français de ce côté de l'Atlantique. (5)

Comme on peut le constater, le journalisme, au siècle dernier, était davantage du journalisme d'opinion qu'un fade compte rendu des événements. Une bonne part des rapports d'incendie et d'accident n'étaient d'ailleurs pas signés.

Député de Bellechasse.

Malgré que l'homme ait toujours entretenu des relations avec les notables de son temps, malgré qu'il ait travaillé pendant quatorze années à l'Assemblée législative, les biographes sont unanimes à s'étonner de la carrière politique de Faucher de Saint-Maurice.

A l'heure actuelle, M. Faucher de Saint-Maurice fait de la politique... mais comme s'il s'était égaré dans cette carrière d'où l'on ne sort pas quand on veut, une fois qu'on y a fait les premiers pas. (1)

On peut dire que Faucher de Saint-Maurice a passé à travers la vie politique, pour laquelle il n'était pas fait, sans y laisser un seul ennemi. (6)

C'est à la demande des habitants de Bellechasse qu'il se présente sous la bannière conservatrice et remporte les élections de 1881 et de 1886. Deux mandats au cours desquels il paria bien, avec beaucoup de conviction, mais ne traitant guère que des questions qui l'intéressaient vraiment et qui pouvaient faire vibrer sa fibre patriotique. Ce que l'on retient surtout comme souvenir de sa vie de député, c'est qu'il était le bout-en-train de ses pairs, très écouté dans ses discours de banquet et d'après-dîner, qu'il épiçait de ses connaissances étendues dans bien des domaines et par son verbe habilité aux genres littéraires.

En réalité, il était probablement trop bon et trop droit pour faire

de la politique. Au cours de ses deux mandats, il n'omit jamais de respecter ses adversaires et d'user de la vérité comme de la meilleure arme de combat. Il était conciliant au point de franchir ce dur métier sans se faire aucun ennemi. Une belle qualité, certes, mais qui dénote peut-être de timides engagements politiques.

M. Faucher vit par le coeur et l'imagination. Le coeur! c'est ce qu'il a de meilleur et de plus vrai. Incapable de haine, pardonnant et oubliant le mal qu'on peut lui faire ou lui vouloir, bienveillant et affable envers tous, n'ayant rien à lui qui ne soit aux autres, heureux quand il rend service, reconnaissant du désir qu'on peut avoir de lui être utile comme de l'action elle-même, il a des adversaires mais il n'a pas d'ennemis. (1)

Est-ce là le profil d'un politicien? Pendant ses deux mandats, le député Faucher de Saint-Maurice continua d'exercer les activités qui le passionnaient réellement : le journalisme, l'écriture, l'histoire et l'archéologie. Le 9 mai 1890, il put enfin y consacrer tout son temps.

(Dans un prochain Au fil des ans, Fernand Breton publiera le portrait du député Faucher dans sa chronique sur les élus de Bellechasse.)

Société Royale du Canada.

À son retour de l'Exposition internationale de géographie, Faucher de Saint-Maurice reçoit, à Québec, un télégramme daté du 6 octobre 1881 et expédié du Minnesota :

Veillez descendre chez moi le quinze du présent mois. Je désire avoir votre avis sur un sujet que Je considère être très important. Répondez-moi à Winnipeg.

(signé) Lorne (6)

Faucher, en parfait gentleman et piqué dans sa curiosité, se rend donc à Rideau Hall (Ottawa), sur l'invitation du Marquis de Lorne, qui y recevait, entre autres, des savants canadiens aussi illustres que Dawson, Grant, Selwyn, Bourinot et Lawson. Les invités et leur hôte discutent alors de la création de la Société Royale du Canada, un organisme voué à l'excellence et à l'essor des recherches historiques et scientifiques au Canada.

Ils s'entendent sur un organisme difficile d'accès, aux membres peu nombreux et comprenant une forte représentation de Canadiens-Français. Les assemblées devaient avoir lieu dans une ville différente chaque année, pour favoriser les déplacements des membres et leur permettre d'acquérir la meilleure connaissance

possible du pays et de leurs sujets d'intérêt.

Faucher de Saint-Maurice obtient le mandat de composer la Section I de la Société Royale du Canada, dite Section française. Les postulants au titre de membre de la prestigieuse institution devaient, comme condition préalable, avoir publié au moins un livre. Quatre-vingt-huit noms furent soumis au comité de sélection; dix-neuf seront retenus, parmi lesquels des historiens et littérateurs aussi célèbres que James MacPherson LeMoine, Cyprien Tanguay, Louis Fréchette, Benjamin Suite, Pamphile LeMay, Henri-Raymond Casgrain et Oscar Dunn.

Le 25 mai 1882, Faucher de Saint-Maurice prononce le discours d'inauguration, lors de la première session de la Section I, vouée plus particulièrement à l'histoire, l'archéologie et la littérature, contrairement aux autres sections davantage scientifiques. Dans son discours, il dresse un bilan des réalisations des membres et les invite à redoubler d'ardeur.

À l'oeuvre messieurs, et puissent nos travaux créer de l'émulation parmi nos compatriotes! (...) Ni la Joie, ni la tristesse ne sont notre destinée. Notre but est d'agir pour que chaque lendemain nous trouve plus avancés que la veille.
(6)

Faucher de Saint-Maurice présidera aux destinées de la Section française à deux reprises, en 1882-1883 et en 1887-1888. C'était l'occasion pour tout le pays de reconnaître sa très grande valeur et sa très grande érudition.

Diversité des écrits.

L'histoire a toujours occupé une place dominante dans la carrière d'écrivain de Faucher de Saint-Maurice. Il suffit de mentionner des ouvrages comme Notes pour servir à l'histoire des officiers français dans la guerre de l'indépendance américaine: Le Canada et les Basques; et Notes pour servir à l'histoire du général Montgomery. C'est aussi à titre d'historien qu'il a préfacé le volume IV de l'importante Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France.

La langue française et l'appartenance d'une bonne part de Canadiens à la race de ses ancêtres sont deux autres sujets de prédilection de Faucher de Saint-Maurice. Ses principaux écrits en la matière sont Les états de Jersey et la langue française: Notes sur la formation du franco-normand et de l'anglo-saxon; et surtout, un ouvrage qui a suscité beaucoup de controverse, La question du .jour : resterons-nous français?

Mais là ne s'arrête pas ses intérêts, comme en font foi ses Études sur l'organisation militaire au Canada: son Cours de tactique: ses

éloges de personnalités comme l'abbé Laverdière et Hubert Larue, ses Notes pour servir au développement de la colonisation et du commerce des rives du St-Laurent à la frontière du Maine: ses Notes pour servir à la prochaine élection dans Bellechasse: et sa relation épistolaire avec le ministre canadien de l'Agriculture sur le guano de poisson (1890).

Conclusion.

La vie d'écrivain et d'homme public de Faucher de Saint-Maurice aura donc coulé comme une de nos belles rivières pleines de méandres, passant de l'art militaire aux engrais marins, en freinant sa course aux grés des aléas de la vie, pour agrémenter les paysages de la politique, du journalisme, de la création littéraire et des cercles d'historiens en fin de XIXème siècle.

- 1 Louis-H. Taché, Faucher de St-Maurice. Montréal, 1886.
- 2 Faucher de Saint-Maurice, Relation de ce qui s'est passé lors des fouilles faites dans les fondations de l'ancien collège des Jésuites. Québec, 1879.
- 3 Faucher de Saint-Maurice, Troisième Congrès international de géographie à Venise, septembre 1881. Lévis, 1882.
- 4 Faucher de Saint-Maurice dans L'Opinion publique. 1874.
- 5 Faucher de Saint-Maurice, Choses et autres. Montréal, 1874.
- 6 Le Propagateur, Biographies et portraits d'écrivains canadiens, Montréal, 1913.
- 7 Société Royale du Canada, Mémoires et comptes rendus pour les années 1882-1883, Montréal, 1883.

**POUR UNE BONNE CAUSE ET UNE BONNE LECTURE, DEVEZ-VOUS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE!**

Dites-le à vos parents, amis et voisins. Notre adresse est la suivante :

<p>Société historique de Bellechasse Case postale 96 St-Lazare, Bellechasse GOR 3T0</p>

Abonnement individuel :	12 \$
Abonnement famille :	16 \$
Entreprise ou organisme :	25 \$
Bienfaiteur :	50 \$ et +

Nous favorisons l'abonnement famille, qui signifie deux membres à part entière d'une même famille et l'envoi d'un seul bulletin.

BELLECHASSE TIRÉ DE L'OUBLI. REGARD SUR 1944.

recherche : Aline Bernier Asselin

SAINT-MICHEL - Un jubilé d'or.
 Son Excellence Monseigneur Plante, Auxiliaire de Québec, a célébré ce matin, à l'Hôtel-Dieu, une messe d'action de grâces à l'occasion du jubilé d'or de profession religieuse de Soeur Saint-Georges (Marie-Anne Breton, de St-Michel de Bellechasse). Son Excellence était assistée de MM, les abbés Alfred Galarneau et Eugène Tanguay, du Grand Séminaire de Québec. Le T.R.M. le chanoine Valère Roy, curé de Notre-Dame-de-Lévis, à prononcé le sermon. Mgr G.-E. Grandbois, P.A., et M. l'abbé Jules Lachance, aumôniers de l'Hôtel-Dieu, étaient présents au choeur.
 (L'Action Catholique, 8 mai)

BUCKLAND - Nouvelles brèves.
 MUTATION - M. Philémon Lapointe a vendu ses propriétés à M. Camille Fontaine.
 ACCIDENT - M. Théophile Morissette, cultivateur, a été victime d'un accident, alors qu'il était à travailler à une bâtisse. Un morceau de bois le frappa à la tête et il fut relevé inconscient. On manda le médecin en toute hâte, ce dernier lui prodigua les soins requis. Nous souhaitons à M. Morissette un prompt rétablissement.
 (L'Action Catholique, 11 mai)

SAINT-MICHEL - Funérailles de M. AIT. Charette.
 D.N.C. - Un bel hommage a été rendu, le 15 mai, à la mémoire de M. Alfred Charette, décédé à

l'âge de 80 ans, 6 mois. Ses funérailles ont eu lieu à 10 h. en l'église de St-Michel, au milieu d'une belle assistance. M. le vicaire P.-A. Chabot fit la levée du corps et M. le curé W. Fortin chanta le service, assisté des RR. Pères Joseph-Henri Fournier et Gabriel Lallemant Parenteau, Franciscains. (...) Le regretté disparu remplit pendant 17 ans les fonctions de sacristain dans la paroisse. Sa disparition cause de vifs regrets. (...)
 (L'Action Catholique, 22 mai)

ARMAGH - Installation de M. l'abbé Painchaud.
 D.N.C. - La cérémonie de l'installation de M. l'abbé Albert Painchaud, curé de Honfleur, récemment nommé à la cure de St-Cajetan d'Armagh, aura lieu mardi, à 3 heures. Elle sera présidée par M. l'abbé Jos. Destroismaisons, V.F., curé de St-Raphaël.
 (L'Action Catholique, 22 mai)

SAINT-LAZARE - Fromagerie coopérative.
 D.N.C. - M. Gérard Fortin, du 8e rang, a vendu sa fromagerie au Syndicat du 8e rang de St-Lazare. M. Alphonse Audet, de St-Malachie, s'occupera du fromage.
 MUTATION - La corporation scolaire de St-Lazare a acheté la propriété de M. Stanislas Gauvin. Ce logement servira pour les révérendes Soeurs de N.-D. du P.-S. qui enseigneront au village.
 (L'Action catholique, 24 mai)

SAINT-VALLIER - Mariages.

D.N.C. - Le 6^e mai, M. Charles-Henri Lecomte épousait Mlle Marie-Anne Aubé. Les deux pères servaient de témoins aux nouveaux époux.

D.N.C. - Le 10 mai, mariage de M. Charles Gourgues et Mlle Françoise Breton. M. Jos.-P. Breton servait de témoin à sa fille et M. Fortunat Gourgues, à son fils.

RETOUR DE L'HÔPITAL - Mlle Cécile Tanguay est de retour de l'hôpital après y avoir passé une quinzaine de Jours. Nous lui souhaitons un entier rétablissement.

(L'Action Catholique, 26 mai)

SAINT-ANSELME - M. Joseph Roy succombe à ses blessures.

M. Joseph Roy, de St-Anselme, l'une des deux victimes de l'accident survenu Jeudi après-midi à l'angle de la cote Samson et de la rue des Glacis, a succombé samedi à ses blessures. On sait que M. Roy fut frappé par une automobile sans conducteur qui descendit la rue des Glacis et alla briser le parapet de la cote Samson avant d'aller se Jeter en bas de la falaise. M. Roy fut frappé alors qu'il montait la cote des Glacis. L'autre victime, M. Arthur Marcotte, de Québec, a pris un peu de mieux en fin de semaine. L'enquête

sur cette tragédie a eu lieu ce matin. Nos condoléances.

(L'Action Catholique, 5 juin)

ARMAGH - Incendie.

D.N.C. - Un incendie a détruit de fond en comble, Jeudi après-midi, la maison de M. Alphonse Turgeon, située à l'ouest du village. Des voisins qui virent des flammes sortir du toit, coururent avertir Mme Turgeon, qui était au lit. À peine eut-elle le temps de quitter sa chambre que le plafond tomba. On parvint à sauver le mobilier des pièces inférieures.

(L'Action Catholique, 5 juin)

SAINT-MALACHIE - Chute mortelle dans un puits d'ascenseur.

Une fillette de deux ans et demi, Michèle Laliberté, enfants de M. et Mme J.-W.-T. Laliberté, de Saint-Malachie, comté de Dorchester, s'est tuée dans des circonstances tragiques, samedi après-midi, en tombant du sixième étages dans le puits de l'ascenseur de la maison Terreau & Racine de Québec. Accompagnée de ses parents, la fillette était à Québec depuis quelques heures seulement. M. et Madame et Laliberté étaient à acheter certains articles lorsque l'enfant échappa à leur surveillance.

(L'Éclaireur, 8 juin)

Il en est de votre vie comme de vos paysages en fête : les collines, les bois, la rivière, les chemins, les maisons ne sont qu'harmonie et sous la rosace du soleil. L'ombre tout autour veille sans bruit. Mais un jour la rivière déborde, que le soleil boude, que la matinée retarde, que la brunante s'énerve, plus de Joie, plus de paix, l'air est brisé. À quoi bon un jour sans paix, à quoi bon la vie sans Joie? Pareils à un Jardin sans

LA DURANTAYE - Première messe de M. l'abbé Charies-Henri Morin

L'église de La Durantaye a été le théâtre, le 17 juin, d'une impressionnante cérémonie religieuse à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Chs-Henri Morin, ordonné prêtre, vendredi le 16 juin, à la cathédrale, par son Éminence le Cardinal Archevêque de Québec. M. le curé Ls de Gonzague Paquet, accompagnait le nouveau lévite à l'autel. Le chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie. À l'orgue, madame Maurice Breton. Au cours de la cérémonie, M. le curé présenta au nouveau prêtre et sa famille, les hommages et voeux des paroissiens. (...) Parmi les parents, on remarquait les père et mère du nouveau prêtre, M. et madame Alfred Morin; ses frères et soeurs, M. et madame Roland Morin, M. Félicien Morin, M. et madame P.-Eug. Morin, M. Joseph Morin;

ses grands-parents, Mme Vve Fr. Morin, M. et madame Cléophas Biais, ainsi qu'un grand nombre de cousins, cousines et amis de la famille. Le dîner fut servi à la salle paroissiale. Ont adressé la parole, à cette occasion : M. le curé, président, M. l'abbé Chs-Henri Morin, Monseigneur Labrie, M. l'abbé Adélaré Chouinard, M. l'abbé Joseph Lacroix.
(L'Action Catholique, 19 juin)

SAINTE-CLAIRE - Succès en musique.

M. Victor Bouchard, étudiant au Collège de Lévis, est l'heureux gagnant de la bourse offerte par l'Académie de musique de Québec, classe «Lauréat» pour s'être classé premier avec la note «très grande distinction». Il est l'élève de M. l'abbé Alphonse Tardif, du Collège de Lévis et fils de M. Albert Bouchard, maire de Ste-Claire, Dorch.
(L'Action Catholique, 23 juin)

Archives paroissiales de St-Gervais.

Le 27 avril 1872, l'église de St-Gervais de Bellechasse fut incendiée avec ses registres à partir de 1780. Le curé du temps annonça au prône, le dimanche suivant (dans la chapelle du Quatre Chemins), que le registre de l'année était détruit. «Tous les paroissiens qui ont fait baptiser des enfants, ou qui ont célébré mariage, ou qui ont eu des décès chez eux, devront venir afin que nous puissions refaire les actes, et cela au plus tôt possible.» On comprend que quelques-uns le firent et que plusieurs ne le firent pas. Résultat : plusieurs personnes n'ont pas d'actes civils ou religieux. J'en ai pris connaissance voilà quelques années, lorsqu'il s'est agi des pensions de vieillesse. Le registre de St-Gervais du premier janvier au 27 avril 1872 est donc très incomplet. Les autres sont au complet. Le vieux notaire Édouard McKenzie s'engagea à copier les registres de l'an 1780 à 1872 pour la somme de 300 \$. Il y eut, une année, jusqu'à 290 baptêmes, 60 mariages, 250 sépultures. Le travail fut considérable et très minutieusement accompli.

LES VOITURES À CHEVAUX DU QUÉBEC.

par Claude Corriveau (ethnologue et consultante en muséologie)

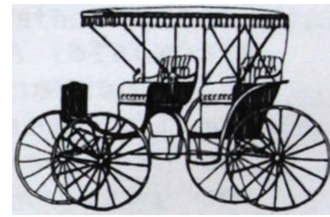
Le Musée des voitures à chevaux de Bellechasse a déjà dix ans!

Les débuts de la collection.

Mon père, Onil Corriveau, directeur-fondateur du musée, collectionne des voitures à chevaux depuis plus de quinze ans déjà. C'est l'achat d'un cheval qui l'amène à se procurer ce type de locomotion pour se balader. Puis, au fil du temps, il développe une passion pour ces véhicules d'antan. Si bien que les voitures s'accumulent graduellement dans ses hangars et sont de plus en plus variées.

Au cours de l'année 1983, Onil visite des musées ayant des thématiques sur l'agriculture et le transport. Suite à ces visites, il constate que sa collection a certainement un intérêt patrimonial. C'est à partir de cette constatation qu'il monte, durant le fin de semaine du 1er juillet 1983, une première exposition de voitures à chevaux sur le terrain extérieur du centre de loisirs de Saint-Vallier.

L'intérêt pour cette exposition est manifeste et Onil désire dévoiler sa collection au public de façon permanente par le biais d'un musée.



*Musée des voitures à chevaux
de Bellechasse*

293, route Saint-Vallier
Saint-Vallier, Bellechasse

Le musée.

En l'espace de quelques mois, Onil décide de fonder un musée qui sera situé à Saint-Vallier de Bellechasse. La construction se fait au printemps de 1984. Par l'architecture du musée, Onil désire intégrer l'enveloppe au produit. Recherchant un type de bâtiment propice, il parcourt la campagne et opte finalement pour l'érection d'une grange de style deux versants à pignon double.

C'est ainsi qu'en juillet 1984, est inauguré le Musée des voitures à chevaux de Bellechasse inc. A travers cet établissement, Onil désire continuer à rechercher et à découvrir différentes sortes de voitures à chevaux, les acquérir et les conserver pour les sauvegarder afin d'en faire bénéficier le grand public, initié ou profane. Soulignons que la plupart des voitures lui appartiennent, mais que d'autres sont prêtées au musée.

Le musée expose non seulement des véhicules hippomobiles, mais aussi des accessoires qui s'y rattachent, tels des attelages, des cloches, des freins, des peaux de carriole et des instruments aratoires. De plus, il présente des outils et des instruments à usages domestiques.

Depuis l'ouverture du musée en 1984, de nombreux objets ont été acquis. Ceux-ci témoignent d'un trait important de la culture matérielle des Québécois. La collection de voitures à chevaux est devenue l'une des plus importantes en Amérique du Nord.



Vue des salles d'exposition.

Saviez-vous que le musée participe à des mariages, à des sieigh rides, à des parades, à des journées «rétro», à des expositions tenues par d'autres organismes ou encore à des séries télévisées? Vous avez peut-être vu des voitures à chevaux exposées au musée dans les séries populaires qu'ont été «Alphonse Desjardins», «Blanche», «Cormoran», «J.-Armand Bombardier» et «Les filles de Caleb».

Cette année, à l'occasion de son dixième anniversaire, le musée fait peau neuve en agrandissant et en réaménageant ses aires d'exposition. Dans quelques semaines, vous pourrez découvrir le nouveau visage du musée et revivre l'époque du transport hippomobile.

A bientôt.

LES TRÉSORS CACHÉS DE NOS ARCHIVES - SAINT-MAGLOIRE.

par Fernand Breton

Historique.

La mission de Saint-Magloire est desservie par le curé de Buckland jusqu'en 1872, année de la nomination du premier curé résidant et de l'ouverture des registres de la paroisse. En janvier 1873, un recensement de la paroisse indique une population de 497 personnes, réparties dans 89 familles. La sacristie, que l'on venait de construire et qui servait de chapelle temporaire étant trop petite pour les offices religieux, on entreprend au mois de juillet 1874 la construction de l'église. Le 19 septembre 1875, on y célèbre la première messe. La paroisse est érigée canoniquement le 30 avril 1903 et civilement le 30 septembre de la même année. Son territoire comprend une partie de cantons Panet, Rolette et Bellechasse, érigés successivement les 18 octobre 1863, 17 octobre 1868 et 29 avril 1871. La paroisse dépend alors de la municipalité des cantons unis de Roux, de Bellechasse et de Daaquam, laquelle a été érigée en vertu du code municipal, le 1er janvier 1875. La paroisse a été mise sous le patronage de saint Magloire en l'honneur de son premier desservant, l'abbé Magloire Rioux.

DESSERVANT J. Magloire Rioux 1872 (curé de Buckland)

CURÉS :

Camille Brochu	1872-1880
Édouard Parent	1880-1882
Jean-B. G. Boulet	1882-1896
Théodore Mercier	1896-1901
Fabien Dumais	1901-1906
Armand Proulx	1906-1918
Wilfrid Roy	1918-1929
Eugène Beaudet	1929-1934
Thomas Pelletier	1934-1940
Émile Beaudet	1940-1952
Jules Picard	1952-1966
Clément Perron	1966-1983
Alphonse Roy	1983-1988
Arthur Bélanger	1988

Dans le coffre-fort du bureau, nous retrouvons :

- 1 Lettre de l'évêché accordant à la mission le patronyme de saint Magloire, 15 nov. 1867.
- 2 Documents autorisant l'érection d'un oratoire semi-public au couvent des soeurs de l'Enfant-Jésus, 4 déc. 1961, 4 fév. 1962, 4 pièces.
- 3 Document autorisant la bénédiction de la statue de saint Antoine, 3 avril 1901, 1 pièce.

- 4 Diplôme d'authenticité d'une relique provenant du monastère de la Visitation, Sainte-Marie, diocèse d'Autun, France, de Marguerite-Marie Alacoque, 14 janv. 1865.
- 5 Diplômes d'authenticité des reliques de la vraie Croix, 13 fév. 1886, 5 nov. 1891; de sainte Anne, 13 août 1894, 14 juil. et 28 avril 1957; de la sainte Croix, 24 mars, 11 avril 1957; de saint Magloire, 18 oct. 1957; de sainte Thérèse de l'Entant-Jésus, 7 oct. 1957; du Pape Pie X, 23 nov. 1957; de saint Isidore, 23 nov. 1957; de saint Antoine de Padoue, 19 août 1967, 14 pièces.
- 6 Actes d'abjuration de particuliers.
- 7 Registres des baptêmes, mariages et sépultures, 19 sept. 1872 à 1987, 18 vol.
- 8 Index des registres des baptêmes, mariages et sépultures, 1872-1987, 2 vol.
- 9 Jugements et requête pour rectification des registres, 6 fév., 13 nov. 1974, 17 janv. 1986, 5 pièces.
- 10 Livres des confirmations, 13 juil. 1884 à 1987, 2 vol.
- 11 Mouvement de population de St-Magloire de 1871 à 1967 par Gilmond Mercier, 3 juin 1968, 1 pièce.
- 12 Décret d'érection de la Confrérie du Scapulaire de la Sainte-Vierge, 10 sept. 1873, 1 pièce.
- 13 Décret d'érection de la Confrérie du Saint-Coeur de Marie, 20 nov. 1882.
- 14 Documents relatifs à des indulgences plénières, du chemin de croix et de la tempérance, 9 sept. 1874 au 23 sept. 1921, 6 pièces.
- 15 Documents relatifs à l'excommunication d'une femme vivant en concubinage avec un protestant en situation d'adultère, 17 fév. 1890, 3 pièces.
- 16 Demande au curé Armand Proulx de vérifier une requête pour l'érection d'une paroisse dans les cantons Panet, Rolette et Talon, comté de Montmagny (probablement Saint-Fabien de Panet), 27 mars 1914, 1 pièce.
- 17 Certificats et jugements d'adoption, 24 juin 1939 au 23 août 1977, 18 pièces.
- 18 Contrat de vente d'un terrain de Louis Laverdière à la mission de Saint-Magloire, 5 tév. 1897, 1 pièce. (à suivre...)

COUP D'OEIL SUR LES ÉCRITS,

par Monique Breteau

La Société historique de Bellechasse reçoit régulièrement des périodiques publiés par d'autres organismes et irrégulièrement des livres qui lui sont prêtés, légués ou donnés. Cette chronique résume le contenu de ces écrits pour orienter vos lectures d'agrément ou vos recherches historiques et généalogiques. Bien entendu, les écrits ne peuvent être logés qu'en un seul endroit. Il s'agit de la Bibliothèque Luc-Lacoursière, 64 du Domaine,, Beaumont. Les heures d'ouverture sont le dimanche de 9 h 30 à 11 h et le mardi de 19 h à 20 h 30. Qu'importe votre lieu de résidence, vous pouvez emprunter les écrits appartenant la SHB, sur simple présentation de votre carte de membre.

L'ANCETRE (Société de généalogie de Québec)

Volume 19, numéro 8 (avril 1993)

- Plagiat et autres abus en généalogie.

Volume 19, numéro 9 (mai 1993)

- Familles du comté de Lévis. L'ancêtre Nicolas Maupas dit St-Hilaire. Les terres aux limites de Saint-Michel et Beaumont.
- Les Ursulines à la Haute-Ville depuis 350 ans. (Suzanne Prince)
- Olivier Letardif et ses contemporains : 1603-1665. (H.-P. Tardif et Michel Tardif)

Volume 19, numéro 10 (juin 1993)

- L'Hôpital Général de Québec depuis ses débuts. (Juliette Cloutier, a.m.j.)

Volume 20, numéro 2 (octobre 1993)

- Augustin Dubé de la Pocatière marié en France en 1770. (Paul-Henri Hudon)

Volume 20, numéro 3 (novembre 1993)

- L'événement de 1893. (Jacques Saintonge) L'église de Beaumont.

Volume 20, numéro 4 (décembre 1993)

- Une famille Turgeon au XVIIIe siècle aux limites de Beaumont et de Saint-Michel. (Guy Saint-Hilaire)
- Les sociétés de pêche au marsouin sur la Cote du Sud au XVIIIe siècle. (Paul-Henri Hudon)

Volume 20, numéro 5 (janvier 1994)

- Les sociétés de pêche au marsouin sur la Côte du Sud au XVIIIe siècle (deuxième partie).
- Les engagés levés par François Peron pour le Canada en 1659. (Guy Peron)

MÉMOIRES (Société généalogique canadienne française)

Volume 43, numéro 3 (automne 1992)

- La traversée de nos ancêtres vers 1660. Voyage à travers l'Atlantique Nord.

Volume 44, numéro 2 (été 1993)

- Les patronymes les plus fréquents du Québec ancien.

(Hubert Charbonneau et Bertrand Desjardins)
 Volume 44, numéro 3 (automne 1993)
 - Les Huait de Montmagny dans la Somme. (Robert Prévost)
 - Signification du lieu d'origine des colons en Nouvelle-France. (Hubert Charbonneau)

Volume 44, numéro 4 (hiver 1993)
 - Les familles nombreuses en Nouvelle-France. (Hubert Charbonneau et Bertrand Desjardins)
 - La grande famine de 1846-1847. (Jean-Claude Lynch)
 - Ils sont venus des Biards. (Pierre Provost)

NOS SOURCES (Société de généalogie de Lanaudière)
 Volume 13, numéro 4 (décembre 1993)
 - La vie quotidienne en Nouvelle-France. (Roger Lemay)

LA SEIGNEURIE DE LAUZON (Société d'histoire régionale de Lévis)
 Numéro 47 (automne 1992)
 - Préhistoire sur la rive sud. Le site Lambert à Saint-Nicolas. (Yves Chrétien)
 - Louis-Honoré Fréchette, député de Lévis à la Chambre des Communes du Canada, 1874-1878. (Claude Genest)
 - Le monastère des Soeurs Adoratrices-du-Précieux-Sang de Lévis. (Marc Carette)

NOUVELLES (Fédération des sociétés d'histoire du Québec)
 Volume VI, numéro 1 (printemps 1991)
 - La Société historique de la Gaspésie - Près de 30 ans à la défense de l'histoire.

Volume VI, numéro 4 (hiver 1992)
 - La politique sur les archives privées des Archives nationales du Québec. (Louis Côté)

Volume VII, numéro 3 (février-mars 1993)
 - Comment retracer la personne qui a donné son nom à votre rue.
 - Une bibliothèque généalogique itinérante pour la Société historique de Bellechasse.

Volume VII, numéro 4 (avril-mai 1993)
 - Société historique de Bellechasse - Restauration du moulin du P'tit Canton à Saint-Vallier.

Volume VII, numéro 5 (juin-juillet 1993)
 - Alphonse-Desjardins, une maison, une société.

Nous avons aussi reçu :

Le Bercail (Société généalogique de la région de l'Amiante).
 Bulletin (Société historique de Saint-Boniface au Manitoba).
 L'Entraide généalogique (Société de généalogie des Cantons de l'Est).

Le Javelier (Société historique de la Côte-du-Sud).

Le Manousien (descendants de Louis Houde et de Madeleine Boucher).
 L'A Propos (publication conjointe des Éditions du Septentrion, de l'IQRC et des Presses de l'université Lavai).


Voici quelques thèmes possibles pour les prochains bulletins Au fil des ans :

- la contribution de Bellechasse à la Seconde Guerre mondiale;
- l'histoire industrielle de St-Damien;
- le fleuve dans la vie de Bellechasse, des origines de la colonie à nos jours;
- la vie de chantier aux XIXe et XXe siècle;
- les Irlandais et les anglophones de Bellechasse;
- Noël et le temps des fêtes;
- les contes et légendes de Bellechasse.

Si vous vous sentez des talents d'historien amateur et d'écrivain, n'hésitez pas à soumettre des textes (illustrés de préférence), dans les thèmes proposés ou dans tout autre sujet susceptible d'intéresser les membres de la Société historique de Bellechasse.

Faites part de vos projets au chargé de publication :
Jean-François Caron, 104 rang 3, St-Malachie, GOR 3N0, 642-2503.

CLINIQUE DENTAIRE



ANDRÉE PELLETIER

Dr Andrée Pelletier d.m.d.
Chirurgien-Dentiste

216, rue Principale
Saint-Gervais (Québec)
C.P. 237 G0R 3C0

Bur.: (418) 887-3339
Rés.: (418) 642-2503



LIVRES DU
PATRIMOINE

Jean-François Caron

104 Rang 3 • ST-MALACHIE (QUÉBEC) • GOR 3N0
Téléphone (418) 642-2503 • Fax (418) 642-5151



PHOTOCOPIE LIBRE SERVICE
Service Yvan Lacroix Enr.

Plan-Reliure-Plasticage- Papeterie-Fax

7777, boul de la Rive Sud, Lévis Lauzon
1277, rue du Pont, St-Lambert-de-Lauzon

418- 835- 5347
418- 889- 0108



LE RÉSEAU des caisses populaires Desjardins de la MRC de Bellechasse

Armagh Beaumont Buckland Honfleur La Durantaye St-Anselme St-Charles St-Damien St-Gervais St-Lazare
St-Léon de Standon St-Malachie St-Michel St-Nazaire St-Nérée St-Philémon St-Raphaël St-Vallier Ste-Claire

"une force de la coopération"



UNE SOCIÉTÉ PLEINE D'ASSURANCE !

Pour vos assurances résidentielle, commerciale,
automobile, agricole, vie et REER,
contactez nos représentants.

Rosaire Baillargeon · St-Lazare, St-Nérée, Honfleur:	885-9210
Martin Bernier · St-Michel, St-Vallier:	884-2709
Réjean Bilodeau · St-Damien, Buckland, St-Philémon:	789-3400
Jacques Blais · St-Raphaël, Armagh:	243-3156
Claude Fournier · St-Camille, Ste-Sabine, St-Magloire:	595-2422
André Godbout, directeur général · La Durantaye:	887-6511
Jean-Paul Lemieux · St-Gervais, St-Charles, Beaumont:	887-6120
André Ruel · Beaumont, St-Charles:	835-1446



LE MOULIN DE BEAUMONT

2, Route du Fleuve, Beaumont, Qc
Tél.: (418) 833-1867

VISITE DU MOULIN:

Du 24 juin à la Fête du travail

Mardi au dimanche 10h00 à 16h30
Lundi FERMÉ

Fête du Travail au 31 octobre

Jeudi au dimanche 10h00 à 16h30

**INDUSTRIES
ÉMILE LACHANCE LTÉE**

424, route 279
Saint-Damien (Québec)
Canada G0R 2Y0
Tél.: (418) 789-2585
Fax: (418) 789-2209



Québec: (418) 647-9534
Montréal: (514) 874-9177
Toronto: (416) 287-6542
(800) 463-8877

(418) 466-2233



M. & P.Y. Vallières, propriétaires
218 route 281, Armagh, Bellechasse, Qué. G0R 1A0

..... Tél.:

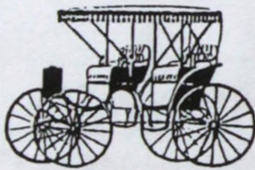


CLAUDE GERMAIN

887-3133 PHARMACIEN

2604-B ROYALE O., ST-CHARLES, CO. BELLECHASSE, QUÉ. G0R 2T0

REP. ▼



*Musée des Voitures à Chevaux
de Bellechasse inc.*

293, route Saint-Vallier
Saint-Vallier, Bellechasse
GOR 4J0

(418) 884-2238
Onil Corriveau

-Promenades en voitures à chevaux
ou repas sur réservation
-Acheteons et vendons objets anciens

*La liste de nos membres, sa mise
à jour et la préparation des éti-
quettes pré-adressées pour l'en-
voi des publications sont une
gracieuseté de:*

JAMBETTE



**TÉL.: (418) 837- 8246
FAX: (418) 837-2916**

**ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS
JAMBETTE INC.**

**STRUCTURES DE JEUX ÉDUCATIFS
ET RÉCRÉATIFS**

**700, RUE DES CALFATS
LAUZON (QUÉBEC) G6V 7M5**